VILLE DE RODEZ
CONSEIL MUNICIPAL DU 29 OCTOBRE 2026
Délibération N°2026-186

VILLE de RODEZ

Commune de Rodez
Hôtel de Ville
Place Eugène Raynaldy BP 3119 12031 RODEZ Cedex 9
Tél : 05 65 77 88 00

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Membres du Conseil municipal
En exercice : 35
Présents : 29
Conseillers excusés et représentés : 4
Conseillers excusés et non représentés : 2

L'an 2026, le jeudi 29 octobre 2026, à 18h00, le Conseil municipal de la Ville de Rodez, dûment convoqué le vendredi 23 octobre 2026, s'est réuni, en séance publique à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de M. Stéphane MAZARS, Maire de Rodez.

Conseillers présents (29) :
Mesdames AUGUY-PERIE Nathalie, BONVALET-YOUNES Sarah, CAYLA Florence, CHAPELLE Pascale, DROMER Eugénie, FERNANDEZ Edwige, MIQUEL Elodie, MISTRETTA Carole, PEYROUTY Elodie, ROUMEGOUS Virginie, SOUCHARD Karine, VALADIER Agnès, VEZY Camille, VIDAL Sarah.
Messieurs AUSTRUY Fabien, BESSIERE Pierre, BORIES Simon, CABROLIER Kévin, CORTESE Franck, DESTREBECQ Clovis, FILOE Ewan, JULIEN Serge, LAURAS Christophe, LIRAUD Emmanuel, MAZARS Stéphane, NICOLAS Olivier, RAYNAL Fabrice, SMIRNOFF Pierre, TEYSSEDRE Christian.

Conseillers excusés et représentés (4) :

GUY Carine	a donné pouvoir à	SOUCHARD Karine
LUCAS Sophie	a donné pouvoir à	CHAPELLE Pascale
RENIER Laura	a donné pouvoir à	CORTESE Franck
RAMONDENC Brice	a donné pouvoir à	BESSIERE Pierre

Conseillers excusés et non représentés (2) :
BULTEL-HERMENT Monique, MONTEILLET Florian

Secrétaire de séance : Ewan FILOE

DELIBERATION N°2026-186 - Aides municipales pour l'habitat - Opération « Façades »

Vu le Programme local de l'habitat (PLH) 2021-2026 de Rodez agglomération ;
Vu la délibération n° 2021-115 du conseil municipal du 28 mai 2021 portant approbation de la convention de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (OPAH-RU) du centre ancien de Rodez 2021-2026 actant la mise en œuvre par la Ville de Rodez d'opérations d'accompagnement dont l'octroi d'aides financières pour la rénovation des façades ;
Vu la délibération n° 2021-116 du conseil municipal du 28 mai 2021 portant approbation du règlement administratif, technique et financier pour l'attribution des aides de l'opération « façades ;
Vu l'avis favorable à l'unanimité du comité agrément habitat du 21 octobre 2026 ;

Considérant ce qui suit :

Pour favoriser la valorisation et l'embellissement du bâti de son centre ancien, la Ville de Rodez subventionne les travaux de couverture et de mise en valeur des façades, à hauteur de 20 ou 30 % selon le périmètre, sur une dépense subventionnable plafonnée à 20 000 €, au même titre que Rodez agglomération.

Le tableau en annexe présente les adresses où les travaux subventionnables seront effectués ainsi que le montant de la subvention communale.

Accusé de réception en préfecture
012-211202023-20261029-DEL2026186-DE
Reçu le 05/11/2026

VILLE DE RODEZ
CONSEIL MUNICIPAL DU 29 OCTOBRE 2026
Délibération N°2026-186

Le Conseil municipal, à l'unanimité, par 33 voix pour :

- approuve les attributions de subventions conformément au tableau ci-joint ;
- autorise Monsieur le Maire à signer tout document à intervenir pour l'exécution de la présente délibération.

Secrétaire de séance	Le Maire
Signé : Ewan FILOE	Signé : Stéphane MAZARS
Acte dématérialisé	Acte dématérialisé

Le Maire certifie exécutoire la présente délibération
Publiée le 5 novembre 2026
Transmise en Préfecture le 5 novembre 2026

Délais et voies de recours

Conformément aux articles R421-1 et R421-5 du Code de Justice Administrative, la présente décision est susceptible de recours administratif auprès de Monsieur le Maire ou de recours contentieux devant le Tribunal administratif de Toulouse, directement par courrier ou par l'application informatique « Télérecours Citoyens » via le site internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication et transmission en Préfecture.

Accusé de réception en préfecture
012-211202023-20261029-DEL2026186-DE
Reçu le 05/11/2026

FAÇADES

N° de dossier	Adresse des travaux	Nature des travaux	Montant total HT des travaux éligibles	Montant de la subvention communale	Visuel de la façade avant travaux
2026-124	13, rue de l'Embergue	Réfection de la façade	18 180	**5 454**	
2023-080	27, avenue Victor Hugo	Réfection de la façade	24 083,70	**4 000**	
2024-110	7 place de la Cité	Réfection de la façade	14 877,10	**4 463**	

Accusé de réception en préfecture
012-211202023-20261029-DEL2026186-DE
Reçu le 05/11/2026